



COMMUNIQUÉ

CGN EUROPE ENERGY A CONCLU UN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ INOVIA CONCEPT DÉVELOPPEMENT

Immobilier et Construction Droit de l'environnement Droit public et commande publique Corporate - M&A
Private Equity | 14/12/15 | Julien Aucomte Vincent Brenot



E N E R G I E

La société CGN Europe Energy, filiale française du leader chinois de l'énergie CGN, a conclu avec la société Inovia Concept Développement un partenariat sur le long terme portant sur le développement, la construction et la maintenance de centrales photovoltaïques situées sur l'ensemble du territoire français, d'une puissance cumulée de plus d'1 Giga Watt (GWh), représentant un investissement maximal d'un milliard d'euros dans les cinq années à venir.

Pour CGN Europe Energy, ce premier partenariat dans l'énergie solaire s'inscrit dans sa politique de développement des outils d'énergies renouvelables en France qu'elle a amorcée au travers de ses investissements dans de nombreux parcs éoliens.

CGNEE était accompagnée dans cette opération par August & Debouzy avec une équipe menée par Julien Aucomte, associé, Julien Wlodarczyk et Léa Karagueuzian en corporate et par Vincent Brenot, associé et Laurène Deville pour les aspects réglementaires.
